



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 3 mai 2006 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, mesdames et monsieur les conseiller-ères Denise Laferrière, Richard Côté et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présentes madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2006-602

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 12, 19 ET 26 AVRIL 2006 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 25 AVRIL 2006

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 12, 19 et 26 avril 2006 et de la séance spéciale tenue le 25 avril 2006 ont été déposées aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux tels que soumis.

Adoptée

CE-2006-603

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 16 - 40 744,73 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 16 - 138 525,65 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 15 - 8 977,09 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 13 - 1 246 255,22 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 16, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 16, la liste des réquisitions numéro 15 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 13 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 16	Pièces de comptes à payer	40 744,73 \$	17 au 21 avril 2006
Liste PD numéro 16	Pièces de comptes à payer	138 525,65 \$	17 au 21 avril 2006
Liste des réquisitions numéro 15	Pièces de comptes à payer	8,977,09 \$	17 au 21 avril 2006
Liste des embauches numéro 13	Embauche de personnel temporaire	1 246 255,22 \$	10 au 14 avril 2006

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-604 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-15 - 151 646,25 \$ - PÉRIODE DU 13 AU 19 AVRIL 2006**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-15 d'un montant total de 151 646,25 \$ pour la période du 13 au 19 avril 2006.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-605 **ACCEPTATION DU CALENDRIER DE CONSERVATION - SERVICE DE POLICE - DOSSIERS OPÉRATIONNELS**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est assujettie à la *Loi sur les archives* (chapitre A-21.1) et qu'elle doit établir un calendrier de conservation pour les dossiers de l'ensemble des services municipaux;

CONSIDÉRANT la particularité des dossiers opérationnels du Service de police, la Section de la gestion des documents et des archives au Service du greffe, en collaboration avec le Service de police, a produit un calendrier pour les dossiers;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'adopter le calendrier de conservation pour permettre l'élimination d'une masse de documents significative concernant les dossiers opérationnels du Service de police;

CONSIDÉRANT QUE le chef de la Section de la gestion des documents et des archives au Service du greffe recherche l'acceptation du calendrier des délais de conservation des dossiers opérationnels du Service de police et par le fait même de l'ensemble des règles qui y sont contenues :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les règles de conservation apparaissant au calendrier des délais de conservation, Service de police - dossiers opérationnels daté de mai 2006 et autorise le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le document de présentation et de transmettre ce dossier à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour approbation finale.

Adoptée

CE-2006-606* **ENTENTE - MONSIEUR JULES BOISVENU - UTILISATION D'UNE PARTIE DU LOT NUMÉRO 2 469 789 - RUE CHARETTE (11B-98 PARTIE) - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a une entente pour l'utilisation d'une partie du lot numéro 11B-98 du rang 2 (2 469 789), depuis 1993 et qu'elle y a aménagé un parc de voisinage;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro CM-2003-791, la Ville renouvelle cette entente pour un terme indéterminé;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a demandé une augmentation de la considération financière prévue à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a déjà reçu pour 2006 un montant de 500 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de modifier l'entente pour l'utilisation d'un immeuble privé, intervenue entre la Ville et monsieur Jules Boisvenu afin que l'article qui établit la considération financière se lise comme suit :

« La présente permission est accordée en considération des frais ci-après mentionnés : 700 \$ par année ».

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'amendement.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 200 \$ à monsieur Jules Boisvenu, 41, rue Carniel, Gatineau, Québec, J8M 1A9 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71040-511	200 \$	Gestion des protocoles loc. // Espaces

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2006-607

EXEMPTION DU COÛT DE LOCATION DE L'AGORA GILLES-ROCHELEAU DE LA MAISON DU CITOYEN - SOIRÉE DE REMERCIEMENTS - FONDATION DES MALADIES DU COEUR QUÉBEC-OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE la Fondation des maladies du cœur Québec-Outaouais a tenu une soirée de remerciements à l'agora Gilles-Rocheleau à la Maison du Citoyen le 27 avril 2006;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation demande une exemption du coût de location applicable;

CONSIDÉRANT QUE les orientations du comité exécutif établissent que les organismes à caractères médicaux peuvent bénéficier d'une exemption du coût de location des locaux municipaux à une occasion par année :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde une exemption du coût de location de l'agora Gilles-Rocheleau de la Maison du Citoyen, à la Fondation des maladies du cœur Québec-Outaouais, pour la tenue de leur soirée de remerciements qui a eu lieu le 27 avril 2006. Cette exemption représente un montant de 1 000 \$.

Adoptée

CE-2006-608

DEMANDE DE GYMNASTIQUE CANADA À L'OCCASION DES CHAMPIONNATS PANAMÉRICAINS JUNIORS 2006 DE GYMNASTIQUE - RABAIS DES COÛTS DE LOCATION POUR LES SALLES DU PALAIS DES CONGRÈS - 22 AU 27 AOÛT 2006

CONSIDÉRANT QUE Gymnastique Canada et le club de gymnastique les Gymélites organisent les championnats panaméricains juniors de gymnastique à Gatineau du 22 au 27 août 2006;

CONSIDÉRANT la visibilité internationale que cette activité apportera à la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la compétition se tient entièrement dans les locaux du palais des congrès :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde un rabais de 50 % des coûts réguliers de location des salles du palais des congrès à l'occasion de la compétition internationale de gymnastique junior qui aura lieu du 22 au 27 août 2006. Le rabais sur la location des salles représente un montant de 14 000 \$.

Adoptée

CE-2006-609

DEMANDE DU CLUB ROTARY À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DU ROTARY INTERNATIONAL 2007 - RABAIS DES COÛTS DE LOCATION POUR LES SALLES À LA MAISON DU CITOYEN - 19 AU 21 OCTOBRE 2007

CONSIDÉRANT QUE le Club Rotary international et les clubs Rotary locaux organisent la conférence du Rotary international 2007, dans la région de Gatineau/Ottawa, du 19 au 21 octobre 2007;

CONSIDÉRANT la visibilité internationale que cette activité apportera à la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs activités de cette conférence se dérouleront dans les locaux de la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde un rabais de 50 % des coûts réguliers de location des salles à la Maison du Citoyen, au Club Rotary à l'occasion de la conférence du Rotary international 2007 qui aura lieu du 19 au 21 octobre 2007.

Le rabais sur la location des salles représente un montant de 3 725 \$.

Adoptée

CE-2006-610

PARTICIPATION AU 19^e COLLOQUE LES ARTS ET LA VILLE - MEMBRES DE LA COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE - 17 AU 19 MAI 2006

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les trois membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine suivants à participer au colloque Les Arts et la Ville qui se tiendra à Rimouski du 17 au 19 mai 2006 :

Madame Mireille Apollon
Madame Monique Trotier
Monsieur Guy Jean

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 450 \$ à l'ordre de Les Arts et la Ville, 870, avenue de Salaberry, bureau 107, Québec, Québec, G1R 2T9, couvrant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
72135-311-51316	3 800 \$	Commission des arts // Congrès et colloques

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
72135-312	880 \$		Commission des arts // Frais représentation
72135-311		880 \$	Commission des arts // Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-611

SOUSSION 2006 SP 047 - DESSAU-SOPRIN - SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDE RELATIVE À LA RÉNOVATION, À L'AGRANDISSEMENT OU À LA RECONSTRUCTION DE L'ARÉNA ROBERT-GUERTIN - SERVICE D'URBANISME - 43 709,50 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Dessau-Soprin, 900, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6T5, pour la prestation de services professionnels pour l'étude relative à la rénovation, à l'agrandissement ou à la reconstruction de l'aréna Robert-Guertin au montant total de 43 709,50 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 14 mars 2006, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CE -2006-127.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71210-411-51317	40 134,65 \$	Gestion des arénas // Serv. prof. et génie
04-13593	914,85 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	2 660,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-612

DÉNOMINATION TOPONYMIQUE - ÉDIFICE DU VIEUX-MARCHÉ ET PLACE DU VIEUX-MARCHÉ - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit assurer le traitement des noms de rues, de parcs et des autres entités géographiques municipales et qu'elle doit traiter les requêtes toponymiques des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'histoire de Buckingham propose d'attribuer le nom place du Vieux-Marché à l'espace triangulaire situé au cœur de l'avenue de Buckingham;

CONSIDÉRANT QUE le spécifique Vieux-Marché rappelle la vocation initiale des lieux et qu'il existe un lien pertinent entre ce toponyme et les entités géographiques à nommer;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de toponymie du Québec suggère d'attribuer au bâtiment un nom distinct, dans le but d'éliminer l'emploi d'un usage fautif du générique place :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité, sur recommandation de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, adopte les dénominations édifice du Vieux-Marché et place du Vieux-Marché pour désigner respectivement le bâtiment situé au 379, avenue de Buckingham et l'espace triangulaire au cœur de cette voie de communication, et qu'il autorise la fabrication et l'installation de deux panneaux de signalisation patrimoniale sur les lieux.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-50005-001-51318	11 269,72 \$	Identification des bâtiments et parcs // EE 00 00 Identifications
04-13493	730,28 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-613

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-14 - 70 881,10 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-14 d'un montant total de 70 881,10 \$ pour la période du 1^{er} au 7 avril 2006.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-614

SOUMISSION 2006 SI 057 - DIVERS FOURNISSEURS - RÉFECTION DE PELOUSE - SECTEURS DE HULL ET D'AYLMER - SERVICE D'OPÉRATIONS DE TERRAIN - TOTAL APPROXIMATIF DE 63 907,89 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge, aux firmes suivantes, des contrats pour la réfection de pelouse pour l'année 2006, le tout en conformité avec le document d'appels d'offres et les soumissions déposées en date du 23 février 2006, à savoir :

SECTION I – SECTEUR DE HULL

Gazon C.D. inc., 152, de la Sève, Gatineau, Québec, J8V 4A8, pour la préparation et l'application de terre végétale et de tourbe dans le secteur de Hull, au prix unitaire de 14 \$/m² excluant les taxes, pour un total approximatif de 40 258,75 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

SECTIONS II ET III – SECTEUR D'AYLMER

Expert-Conseil en paysagement Richer ltée, 64, rue Louis-Saint-Laurent, Gatineau, Québec, J9H 5K8, pour la section II, soit la préparation et l'application de tourbe dans le secteur d'Aylmer, au prix unitaire de 5,08 \$/m² excluant les taxes, pour un total approximatif de 17 529,81 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme et pour la section III, soit la fourniture et la pose de tourbe dans le secteur d'Aylmer, au prix unitaire de 5,32 \$/m² excluant les taxes, pour un total approximatif de 6 119,33 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat prendra effet à la date de la présente résolution et se terminera le ou vers le 15 novembre 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71440-521	54 271,76 \$	Tonte de pelouse et fauchage des hautes herbes // Entr. rép.- Infrs.
41520-521	5 746,93 \$	Fossés urbains et ruraux // Entr. rép. - Infrs.
04-13493	3 889,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-615

SOUSSION 2006 SP 065 - PAVAGE GAUVREAU LTÉE - PROGRAMME D'AJUSTEMENT DE STRUCTURES - SERVICE D'OPÉRATIONS DE TERRAIN - TOTAL APPROXIMATIF DE 139 381,54 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Pavage Gauvreau Ltée, 171, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M2, pour effectuer les divers travaux reliés au programme d'ajustement des structures, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 mars 2006, selon les prix unitaires indiqués ci-dessous, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE (taxes non incluses)
Regard à ajuster avec nouveaux cadres auto-ajustables AJ-750-SR, mais avec couvercles existants S-402	800 \$
Puisard à ajuster avec nouveaux cadres ajustables AJ-750-SR	700 \$
Tête de boîtes de vanne à remplacer par têtes auto-ajustables	450 \$
Puisard à ajuster avec cadres auto-ajustables existants en place	755 \$
Regard à ajuster avec cadres auto-ajustables AJ-750 existants en place	475 \$
Couvercle de regards pour cadres auto-ajustables AJ-775	340 \$
Couvercle de puisards pour cadres auto-ajustables AJ-750-SR	320 \$
Anneau de béton pour ajustement de moins de 300 mm	125 \$
Anneau de béton pour ajustement de 300 mm	200 \$
Anneau de béton pour ajustement de 600 mm	200 \$
Pavage supplémentaire	40 \$/m ²

Les fonds à cette fin au montant approximatif de 139 381,54\$ incluant les taxes, seront pris à même le poste budgétaire suivant, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

POSTE	DESCRIPTION
02-41540-521	Puisards et regards // Entretien, réparation - Infrastructure

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-616

SOUSSION 2006 SP 061 - LES SERVICES D'ENTRETIEN ENVERT INC. - TONTE DE PELOUSE ET FAUCHAGE - SECTEURS DE BUCKINGHAM ET DE MASSON-ANGERS - SERVICE D'OPÉRATIONS DE TERRAIN - MONTANT ANNUEL DE 52 882,88 \$ - PÉRIODE DE 4 ANS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat d'une durée de deux ans avec possibilité de deux périodes additionnelles d'une année à la firme Les Services d'Entretien Envert inc., 473, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A5, pour la tonte de pelouse et fauchage dans les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers, pour un montant annuel total de 52 882,88 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 15 mars 2006, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2007, 2008 et 2009 les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71440-521	38 808,98 \$	Tonte de pelouse et fauchage des hautes herbes // Entr. rép. - Infrs.
41520-521	10 855,65 \$	Fossés urbains et ruraux // Entr. rép. - Infrs.
04-13493	3 218,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-617*

SOUMISSION 2006 SP 003 - DIVERS FOURNISSEURS - STRUCTURES DE JEUX POUR DIVERS PARCS - SERVICE D'INGÉNIERIE - 382 880,42 \$

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a reçu des soumissions pour le remplacement de structures de jeux pour divers parcs;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution numéro CM-2004-831, une somme de 2 234 000 \$ a été répartie également entre les cinq districts électoraux du secteur de Hull afin d'être utilisée à des travaux d'immobilisations dans le secteur de Hull;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire utiliser les fonds de parcs et terrains de jeux de l'ex-Ville de Hull au montant de 43 804,07 \$ pour réaliser uniquement les structures au parc du Méridien situé dans le district électoral de Val-Tétreau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adjuger les contrats aux firmes suivantes, pour la fourniture et l'installation de structures de jeux aux parcs indiqués ci-dessous, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 20 février 2006, et ce, étant les soumissions conformes ayant obtenu pour chacun des parcs, le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CE-2003-1411.

Parc Tibérius et Parc Gendron :

Équipement récréatif Jambette inc., 700, rue des Calfats, Lévis, Québec, G6V 9E6, au montant total de 57 724,18 \$ incluant les taxes.

Parc Jardins-Lavigne :

Marlin Multi-Jeux, 1808, rue Haewood, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 8P2, au montant total de 39 847,17 \$ incluant les taxes.

Parc des Ormes, Parc Marengère, Parc l'Oiseau-Bleu et Parc du Méridien :

Les Industries Simexco inc., 1709, Montée Sainte-Julie, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Y2, au montant total de 201 980,58 \$ incluant les taxes.

Parc Laflèche :

Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile-Saint-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1A1, au montant total de 21 494,33 \$ incluant les taxes.

Parc Hector-Aubin :

Techsport inc., 4994, route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0, au montant total de 29 691,40 \$ incluant les taxes.

Parc du Ruisseau :

ABC Récréation ltée, 1391, rue Poirier, Mascouche, Québec, J7L 1V5, au montant de 32 142,76 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à puiser à même le fonds de parcs et terrains de jeux de l'ex-Ville de Hull le montant de 43 804,07 \$ afin de financer le remplacement de structures de jeux au parc du Méridien, district électoral de Val-Tétreau.

De plus, le trésorier est autorisé à ajuster les montants prévus à la résolution numéro CM-2004-831 pour considérer l'utilisation exclusive de fonds de parcs de l'ex-Ville de Hull à l'aménagement du parc du Méridien, situé dans le district électoral de Val-Tétreau et à faire les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin au montant total de 382 880,42 \$ incluant les taxes, seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30273-009	34 201,57 \$	Fonds des règlements d'emprunt // Aménagement et réfection de parcs - 2005 - Parc Tibérius
06-30273-001	37 422,22 \$	Fonds des règlements d'emprunt // Aménagement et réfection de parcs - 2005- Parc Jardins-Lavigne
06-30273-010	50 000,00 \$	Fonds des règlements d'emprunt // Aménagement et réfection de parcs - 2005 - Parc des Ormes
18-60020-001	8 223,71 \$	Structure de jeux - Parc des Ormes
18-40031-007	61 040,42 \$	Dépense FDI - Travaux d'immobilisations - District de Val-Tétreau - Parc du Méridien - Structure de jeux
18-40020-001	20 186,26 \$	Dépense FDI - Travaux d'immobilisations - District des Promenades - Parc Laflèche
18-40022-004	3 526,82 \$	Dépense FDI – Travaux d'immobilisations - District de Bellevue - Parc Hector-Aubin
06-30273-012	24 357,67 \$	Fonds des règlements d'emprunt // Aménagement et réfection de parcs - 2005 - Parc Hector-Aubin
06-30273-013	40 375,95 \$	Fonds des règlements d'emprunt // Aménagement et réfection de parcs - 2005 - Parc Marengère
06-30273-014	30 048,70 \$	Fonds des règlements d'emprunt // Aménagement et réfection de parcs - 2005 - Parc de l'Oiseau-Bleu
06-30273-015	30 186,67 \$	Fonds des règlements d'emprunt // Aménagement et réfection de parcs - 2005 - Parc du Ruisseau
06-30273-016	20 009,72 \$	Fonds des règlements d'emprunt // Aménagement et réfection de parcs - 2005 - Parc Gendron
04-13493	23 300,71 \$	TPS à recevoir – Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30273-001	24 357,67 \$		Aménagement et réfection de parcs - 2005 // Parc Jardins-Lavigne
06-30273-012		24 357,67 \$	Aménagement et réfection de parcs - 2005 // Parc Hector-Aubin
18-40031-001	61 040,42 \$		Travaux d'immobilisations - District de Val-Tétreau // À venir
18-40031-007		61 040,42 \$	Travaux d'immobilisations – District de Val-Tétreau // Parc du Meridien - Structure de jeux
06-30273-014	1 975,95 \$		Aménagement et réfection de parcs - 2005 // Parc de l'Oiseau-Bleu
06-30273-013		1 975,95 \$	Aménagement et réfection de parcs - 2005 // Parc Marengère
71486-692	8 223,71 \$		Louise Poirier – District de l'Orée-du-Parc - Aménagement // Equip. non - capitalisable
03-10110		8 223,71 \$	Dépense immobilisable financée par activité fin. // Parc de l'Oiseau-Bleu

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2006-618

SOUSSION 2006 SP 049 - LXB COMMUNICATION MARKETING - FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS - FIRME SPÉCIALISÉE EN PUBLICITÉ, CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE DE PAGES WEB ET EN CONCEPTION ET PRODUCTION D'ANNONCES TÉLÉVISÉES ET RADIO - MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT - ENTRE 250 000 \$ ET 350 000 \$ POUR 5 ANS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge à la firme LXB Communication Marketing, 55, avenue Mont-Royal Ouest, bureau 801, Montréal, Québec, H2T 2S6, selon les prix horaires et unitaires apparaissant aux offres de prix ci-jointes, un contrat pour la prestation de services professionnels pour les services de publicité, de conception graphique et de montage de pages web et pour la conception et la production d'annonces télévisées et radio pour la campagne de communication, d'information et de sensibilisation pour le plan de gestion des matières résiduelles, et ce, pour une période initiale de trois ans (2006 à 2008) se terminant le 31 décembre 2008 avec reconduction possible pour deux autres années (2009 et 2010), le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 avril 2006, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CE-2006-296.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2007, 2008, 2009 et 2010 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

POSTE	DESCRIPTION
02-45540-349	Gestion des matières résiduelles // Autres publ - Inform.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-619 **SOUSSION 2006 SP 020 - SEAGRAVE FIRE APPARATUS COMPANY - ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - 528 838,94 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge à la firme Seagrave Fire Apparatus Company, 7, avenue Industrial, Carleton Place, Ontario, K7C 3V7, un contrat pour l'achat d'un camion autopompe démonstrateur neuf, pour un montant total de 528 838,94 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec l'alternative 2 de sa soumission déposée en date du 7 mars 2006, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30341-002-51319	496 655,74 \$	Acquisition de véhicules - Protection biens et pers. // Camion autopompe
04-13493	32 183,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-620 **SOUSSION 2006 SI 113 - MONT-BLEU FORD INC. - ACHAT D'UNE VOITURE DE PATROUILLE - SERVICE DE POLICE - 33 239,29 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge à la firme Mont-Bleu Ford inc., 375, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 3W1, un contrat pour la fourniture d'une voiture de patrouille à usage policier, au montant de 33 239,92 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 3 avril 2006, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-60016-001-51320	31 217,06 \$	Véhicule de police accidenté // Véhicules de police
04-13493	2 022,86 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
01-41410	9 110,00 \$		Indemnité d'assurances // Véhicules de police
99300-999	12 107,06 \$		Immobilisations payées comptant // Autres
19130-649	10 000,00 \$		Réclamations - Franchises // Autres pièces
03-10110		31 217,06 \$	Dépense immobilisable financée par activité fin. // Véhicules de police

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-621

OCTROI D'UN CONTRAT À LA FIRME CACTUS.NET POUR L'ÉLABORATION D'UN PROJET DE WEBDIFFUSION « CLEF EN MAIN »

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau veut se doter d'un outil efficace afin de permettre la diffusion en temps réel ou en différé des réunions du comité exécutif et des comités pléniers, permettant ainsi aux citoyens de Gatineau de suivre, à partir de l'Internet, les discussions et les échanges entre les élus et les autres participants;

CONSIDÉRANT QUE près de 70 % des Gatinois sont branchés à Internet, ce projet permettra aux citoyens un accès rapide à de l'information détaillée sur les sujets discutés en comité plénier ou en comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'accorde parfaitement avec la démarche des conseils sans papier;

CONSIDÉRANT QUE toutes les réunions sont publiques et peuvent être enregistrées par les médias; cette nouvelle technologie permettra l'enregistrement complet des documents sonores et visuels (séances du conseil municipal, réunions du comité plénier et séances du comité exécutif, etc.) pour les besoins administratifs d'archivage;

CONSIDÉRANT QUE la particularité de ce système par rapport aux autres systèmes similaires est qu'il incorpore, à l'intérieur de la solution, de l'information textuelle sur les personnes filmées, il fournit un lien direct avec l'ordre du jour et fait l'association des liens à des documents en annexe qui permettent à l'auditoire de suivre la vidéo et de prendre connaissance du sujet discuté ou de consulter la bibliographie de l'interlocuteur ou toute autre forme d'information textuelle adressée comme le document de la présentation en cours;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau projet permettrait donc à la Ville d'accroître de façon considérable la culture de participation citoyenne aux affaires municipales (sondages en ligne, communication bidirectionnelle, consultations publiques diffusées en direct);

CONSIDÉRANT QUE la firme Cactus.net détient une entente de distribution exclusive pour le Canada pour le projet conçu par la firme Public-i d'Angleterre;

CONSIDÉRANT QUE suite à la présentation faite au caucus du 4 avril 2006 sur le projet, la Direction générale a été mandatée afin de préparer, avec la firme Cactus.net, un contrat pour un projet de Webdiffusion « clef en main », pour un montant annuel n'excédant pas 65 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le contrat avec la firme Cactus.net, en date du 3 mai 2006, contrat d'une durée de deux ans, au montant approximatif de 65 000 \$ par année pour les deux premières années et d'un montant à déterminer au renouvellement d'un terme supplémentaire de deux autres années.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années subséquentes le montant nécessaire pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
19510-514-51322	60 574,77 \$	Communications loc. // Équip. informatiques
04-13493	3 925,23 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-622

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE PHILION À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LA FONDATION DU SERVICE DE POLICE DE GATINEAU AU PROFIT DE L'AVENUE DES JEUNES, L'ALTERNATIVE OUTAOUAIS ET M-ADO JEUNES - 12 MAI 2006 - 100 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Pierre Philion à participer à une activité organisée par la Fondation du Service de police de Gatineau le 12 mai 2006 au profit de l'Avenue des jeunes, L'Alternative Outaouais et M-ADO Jeunes.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Fondation du SPVG inc. à l'attention de monsieur Pierre Lanthier, 777, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6V1, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11407-972	100 \$	Pierre Philion - de Saint-Raymond-Vanier subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-623

PARTICIPATION ET SUBVENTION DE MESSIEURS LES CONSEILLERS AURÈLE DESJARDINS, JOSEPH DE SYLVA ET SIMON RACINE À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION QUÉBEC-FRANCE OUTAOUAIS ET LE RELAIS DES JEUNES GATINOIS - 15 MAI 2006 - 165 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Aurèle Desjardins à participer à une activité organisée par l'Association Québec-France Outaouais et le Relais des Jeunes Gatinois le 15 mai 2006.

De plus, ce comité autorise messieurs les conseillers Simon Racine et Joseph De Sylva à subventionner cette activité pour un montant de 100 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 165 \$ à l'ordre du Relais des Jeunes Gatinois, 315, rue Migneault, Gatineau, Québec, J8P 7A3, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11409-972	50 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11414-972	65 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-624

SUBVENTION DE 300 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB ST-JEAN-BOSCO - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE ET DE HULL - PATRICE MARTIN ET DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb St-Jean-Bosco – Conseil 12189 à l'attention de monsieur Roger Ménard, 20, rue Booth, Gatineau, Québec, J8Y 3G8, à titre de subvention pour l'organisation d'une soirée reconnaissance qui aura lieu le 13 mai 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11408-972	150 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11405-972	150 \$	Patrice Martin - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-625

SUBVENTION DE 250 \$ - CENTRE DES AÎNÉS DE RIVIERA ET DES ENVIRONS INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS – DENIS TASSÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre du Centre des Aînés de Riviera inc. à l'attention de monsieur Guy Trépanier, président, 288, rue Lebaudy, Gatineau, Québec, J8V 3W4, à titre de subvention pour l'amélioration des activités offertes aux usagers du centre communautaire Limbour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	250 \$	Denis Tassé - des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-626

SUBVENTION DE 625 \$ - ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CHSLD VIGI DE L'OUTAOUAIS INC. - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 625 \$ à l'ordre de l'Association des bénévoles du CHSLD Vigi de l'Outaouais inc. à l'attention de madame Claire Vaive, présidente, 565, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8V 3T4, à titre de subvention pour sa campagne de financement 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Marc Bureau - maire subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11412-972	300 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - des Promenades subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11406-972	100 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-627

SUBVENTION DE 150 \$ - LA FONDATION DES CENTRES JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS ET L'ACADÉMIE DE DANSE DE L'OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 75 \$ à l'ordre de la Fondation des Centres jeunesse de l'Outaouais ainsi qu'un chèque de 75 \$ à l'ordre de l'Académie de danse de l'Outaouais à l'attention de monsieur Marc-André Fournier, 15, boulevard Gamelin, bureau 601, Gatineau, Québec, J8Y 1V4, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 6 juin 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	25 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	50 \$	Patrice Martin - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-628

SUBVENTION DE 2 500 \$ - ASSOCIATION DU QUARTIER BELLEVUE - FÊTE DE QUARTIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - RICHARD CÔTÉ**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 500 \$ à l'ordre de l'Association du quartier Bellevue à l'attention de madame Mireille Joubarne, 241, rue Hilltop, Gatineau, Québec, J8P 2L6, à titre de subvention pour l'organisation de la fête de quartier qui aura lieu le 15 juin 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	2 500 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71493-692	2 500 \$		Richard Côté - de Bellevue - Aménagement // Equip. non-capitalisable
11413-972		2 500 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-629

SUBVENTION DE 150 \$ - ÉCOLE DU DÔME - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - LOUISE POIRIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'École du Dôme à l'attention de madame Nicole Gagnon, 40, rue du Dôme, Gatineau, Québec, J8Z 3J4, à titre de subvention dans le cadre de la fête des finissants 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	150 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-630

SUBVENTION DE 100 \$ - FONDATION DES ÉCOLIERS MONT-BLEU - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Fondation des écoliers Mont-Bleu à l'attention de madame Joanne L'Écuyer, 45, rue Boucher, Gatineau, Québec, J8Y 6G2, à titre de subvention pour les activités de fin d'année des finissants et finissantes de l'école primaire du Mont-Bleu.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	100 \$	Patrice Martin - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-631

PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR L'ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS AU PROFIT DU PROJET DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DES JEUNES DÉFAVORISÉS - 15 JUIN 2006 - 1 250 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 250 \$ à l'ordre de l'Académie des retraités de l'Outaouais, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, à titre de subvention dans le cadre d'une activité organisée le 15 juin 2006 au profit du projet de persévérance scolaire et des jeunes défavorisés.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	50 \$	Patrice Martin - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11402-972	25 \$	André Laframboise - de Lucerne subventions
11401-972	50 \$	Frank Thérien - d'Aylmer subventions
11403-972	80 \$	Alain Riel - de Deschênes subventions
11407-972	80 \$	Pierre Phillion - de Saint-Raymond-Vanier subventions
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11416-972	50 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - des Promenades subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - des Riverains subventions
11409-972	40 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11406-972	500 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11404-972	50 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions
11418-972	100 \$	Marc Bureau - maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-632

SUBVENTION DE 550 \$ - FONDATION LINA CYR - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 550 \$ à l'ordre de la Fondation Lina Cyr, à l'attention de monsieur Jacques St-Denis, 515, rue Lacroix, Gatineau, Québec, J8P 6R7 à titre de subvention dans le cadre de la campagne de financement pour la construction d'une deuxième Maison des greffés.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11403-972	100 \$	Alain Riel - de Deschênes subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11412-972	200 \$	Joseph de Sylva - du Versant subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11404-972	50 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions
11418-972	50 \$	Marc Bureau - maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-633

SUBVENTION DE 300 \$ - LE GRENIER DU PETIT SPORTIF - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Grenier du petit sportif à l'attention de madame Nicole Raymond, 29-A, boulevard Gréber, bureau 4, Gatineau, Québec, J8T 3P4, à titre de subvention pour la gérance de la Maison du vélo.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11409-972	50 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11408-972	100 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11418-972	50 \$	Marc Bureau - maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-634

SUBVENTION DE 100 \$ - CLUB LIONS DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Club Lions de Buckingham à l'attention de monsieur Bruce Lemieux, C. P. 2714, Gatineau, Québec, J8L 2X1, à titre de subvention au profit du Blitz qui aura lieu le 26 mai 2006 pour des paniers de Noël.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	100 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-635

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER AURÈLE DESJARDINS À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL SAINTE-MARIA-GORETTI, NUMÉRO 9988 - 10 JUIN 2006 - 80 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Aurèle Desjardins à participer à une activité organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil Sainte-Maria-Goretti, numéro 9988, qui aura lieu le 10 juin 2006.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 80 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb du conseil Sainte-Maria-Goretti, numéro 9988 à l'attention de monsieur Gilles Raymond, C. P. 84013, 381, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 7R8, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972	80 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-636

SUBVENTION DE 250 \$ - LÉGION ROYALE CANADIENNE - FILIALE 54 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de la Légion Royale Canadienne - Filiale 54 à l'attention de monsieur Len Pelletier, 176, rue Joseph, Gatineau, Québec, J8L 1G5, à titre de subvention pour les activités de la fête du Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	250 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-637

SUBVENTION DE 2 000 \$ - M-ADO JEUNES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE BUCKINGHAM ET DE MASSON-ANGERS - JOCELYNE HOULE ET LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de M-Ado Jeunes à l'attention de monsieur Maurice Hotte, 948, rue Georges, Gatineau, Québec, J8L 2E5, à titre de subvention pour le projet Écran de Lune.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11416-972	1 000 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions
11417-972	1 000 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71496-692	1 000 \$		Luc Montreuil - de Masson-Angers - Aménagement // Equip. non-capitalisable
11416-972		1 000 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions
71497-692	1 000 \$		Jocelyne Houle - de Buckingham - Aménagement // Equip. non-capitalisable
11417-972		1 000 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-638

SUBVENTION DE 360 \$ - INTERCLUBS AYLMEYER - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 360 \$ à l'ordre de l'Interclub Aylmer, 804, rue Beaumont, Gatineau, Québec, J9J 3G7, à titre de subvention dans le cadre d'une activité qui aura lieu le 7 mai 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11403-972	120 \$	Alain Riel - de Deschênes subventions
11402-972	120 \$	André Laframboise - de Lucerne subventions
11401-972	120 \$	Frank Thérien - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

CE-2006-639

SUBVENTION DE 2 000 \$ - ÉCOLE SECONDAIRE D'ARCY MCGEE - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de l'école secondaire D'Arcy McGee, 701, boulevard du Plateau, Gatineau, Québec, J9J 3G2, à titre de subvention pour le projet de nettoyage de la Forêt Boucher, dans le cadre du programme d'engagement communautaire de la Société éducative de visites et d'échanges au Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	100 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11416-972	50 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	100 \$	Luc Angers - des Promenades subventions
11410-972	100 \$	Denis Tassé - des Riverains subventions
11408-972	25 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11406-972	100 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	220 \$	Patrice Martin - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11404-972	100 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions
11403-972	530 \$	Alain Riel - de Deschênes subventions
11402-972	250 \$	André Laframboise - de Lucerne subventions
11401-972	250 \$	Frank Thérien - d'Aylmer subventions
11418-972	100 \$	Marc Bureau - maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2006.

Adoptée

Monsieur le maire Marc Bureau quitte son siège.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président agit à titre de président.

CE-2006-640*

MODIFICATION À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU CENTRE DE SERVICES DE GATINEAU, SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services de Gatineau, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire a présenté un rapport justifiant la modification à la structure organisationnelle afin de garantir le maintien d'une bonne efficacité;

CONSIDÉRANT QU'avec la venue des nouveaux programmes, politiques et comités de la section des loisirs, des sports et de la vie communautaire ainsi que la demande grandissante de soutien demandé par les organismes du milieu, cela ne fait qu'ajouter à la tâche des coordonnateurs du secteur de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la création d'un 5^e poste de coordonnateur aux activités permettra de renforcer la qualité de vie des personnes et des communautés :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'apporter la modification suivante à la structure organisationnelle du Centre de services de Gatineau, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire :

- créer le poste de coordonnateur aux activités (poste col blanc).

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Centre de services de Gatineau, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71013-112 - Administration loisirs - Centre de services de Gatineau - Réguliers - Cols blancs.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-641

RETRAITE DE MONSIEUR MICHEL BOUCHER, ÉVALUATEUR II, SERVICE D'ÉVALUATION ET DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - 1^{er} AOÛT 2006

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Boucher, évaluateur II au Service d'évaluation et des transactions immobilières, a confirmé qu'il prendra sa retraite le 1^{er} août 2006;

CONSIDÉRANT QUE cet employé aura complété 37 ans et 2 mois de service à la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser à monsieur Michel Boucher les sommes qui lui sont dues à la date de sa retraite prévue le 1^{er} août 2006, et ce, conformément à la convention collective en vigueur.

De plus, ce comité autorise M. Boucher à utiliser les journées de vacances, maladie et autres congés accumulés à son dossier avant la date effective de sa retraite.

Les fonds à cette fin seront pris à même l'appropriation budgétaire du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à M. Boucher leurs plus sincères remerciements pour ses années de services à la Ville.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-642

RETRAITE DE MONSIEUR PIERRE ST-JEAN, LIEUTENANT, SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - 28 MAI 2006

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre St-Jean, lieutenant au Service de sécurité incendie, a confirmé qu'il prendra sa retraite le 28 mai 2006;

CONSIDÉRANT QUE cet employé aura complété 29 ans et 9 mois de services à la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser à monsieur Pierre St-Jean les sommes qui lui sont dues à la date de sa retraite prévue le 28 mai 2006, et ce, conformément à la convention collective en vigueur.

De plus, ce comité autorise M. St-Jean à utiliser les journées de vacances, maladie et autres congés accumulés à son dossier avant la date effective de sa retraite.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à M. St-Jean leurs plus sincères remerciements pour ses années de services à la Ville.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-643

PROMOTION À L'ESSAI DE MONSIEUR STEVE DESSUREAULT AU POSTE DE SERGENT DE GENDARMERIE, DIVISION DE LA GENDARMERIE, SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de sergent de gendarmerie à la division de la gendarmerie au Service de police :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai de monsieur Steve Dessureault au poste de sergent de gendarmerie à la division de la gendarmerie au Service de police.

M. Dessureault est assujetti à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de M. Dessureault sera celui de sergent selon la convention collective des policiers en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21400-111 – Service de police – Gendarmerie – Rémunération régulière – Policiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

CE-2006-644

ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MESSIEURS ÉRIC LEBOEUF, MATHIEU THIBEAULT, FRANÇOIS GRAVEL, PASCAL ST-AMOUR, JEAN-FRANÇOIS GODIN, PASCAL PAGÉ ET ÉRIC QUÉVILLON AU SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler les postes d'agent-patrouilleur au Service de police :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai de messieurs Éric Leboeuf, Mathieu Thibeault, François Gravel, Pascal St-Amour, Jean-François Godin, Pascal Pagé et Éric Quévillon au poste d'agent-patrouilleur au Service de police.

L'engagement de monsieur Éric Quévillon est conditionnel à ce que la période d'essai de 12 mois de monsieur Steve Dessureault soit complétée avec succès.

Les personnes précitées sont assujetties à une période d'essai de 12 mois et leur date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de ces employés sera celui de la classe d'agent, 1^{er} échelon de la convention collective des policiers en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21400-111 - Gendarmerie - Rémunération régulière - Policiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2006.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif